



FICHE PROGRAMME

ECHAFAUDAGES ROULANTS

Monter, vérifier et utiliser en sécurité

(au sens de la R457)

P1/3

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de monter, d'utiliser, de réaliser les vérifications journalières de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2001 et au sens de la R457 et de démonter un échafaudage roulant, conformément à la notice du fabricant.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétence, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à travailler en hauteur avec un échafaudage roulant (montage utilisation vérification journalière).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter, en sécurité, un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas). Le stagiaire doit être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges...).
- Bénéficiaire d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de Montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du Suivi Individuel Renforcé prévu par l'article R4624-23 du code du travail.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés, habilités par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS pour dispenser les formations échafaudages roulants au sens de la R457.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage, en sécurité, d'un échafaudage roulant.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage.
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
- Le compte rendu de vérification.
- Les règles d'utilisation, en sécurité, d'un échafaudage roulant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
 - Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.
- Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

MOYENS MATÉRIELS**Pour la partie théorique**

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.
- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et adapté, conforme au référentiel INRS R457.
 - Mise à disposition de matériels d'échafaudages roulants certifiés NF, conforme au référentiel INRS R457), avec 1 plancher tous les 02 mètres de conception différente (un échafaudage roulant H mini plancher 8m et un échafaudage H mini 4m).
- Un des deux échafaudages doit permettre de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50m.
Les 02 échafaudages, mis à disposition, doivent proposer deux conceptions de montage en sécurité différentes (exemple : garde-corps type MDS monobloc, et garde-corps avec perches pliables).

DURÉE

- 14H00 (02 jours).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Systèmes anti-chûtes de l'organisme de formation.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.
- Formation pratique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.



FICHE PROGRAMME

ECHAFAUDAGES ROULANTS

Monter, vérifier et utiliser en sécurité
(au sens de la R457)

P2/3

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).